Delémont/Courrendlin, le 3 septembre 2010

A16 – Section 8 – Tunnel de Choindez

Manifestation marquant la réalisation du dernier pieu foré de la fouille nord du tunnel de Choindez, portail nord, Courrendlin, vendredi 3 septembre 2010 (11h00 – 12h00 environ)

Allocution de Monsieur le Ministre Laurent Schaffter, chef du Département de l'Environnement et de l'Equipement

La version parlée fait foi

Mesdames, Messieurs, chers invités,

A mon tour de vous souhaiter une cordiale bienvenue à cette manifestation qui nous permet de mettre en avant la bonne progression des travaux de réalisation de la fouille nord du tunnel de Choindez. Que de travail effectué depuis le 8 mars, quand nous nous étions déjà retrouvés sur ce chantier, pour le forage de l'un des premiers pieux. Le paysage a manifestement évolué en 6 mois.

Dans quelques minutes, c'est le dernier pieu de l'enceinte de fouille qui sera foré, le 1013ème… J'espère que M.Dessarzin a prévu de me faire piloter une nouvelle fois cette machine impressionnante… L'avantage avec les machines, c'est qu'elles font exactement ce qu'on leur commande de faire. Avec de la pratique et de l'expérience, on réalise avec les machines exactement ce qu'on a prévu d'effectuer, au niveau de précision souhaité. Cette grande foreuse a répondu aux attentes: c'est avec trois semaines d'avance sur son programme que tous les pieux ont été réalisés, à raison d'une dizaine chaque jour. Cette progression a permis de terrasser jusqu'à aujourd'hui près de 130'000 des 200'000 mètres cubes de cette grande fouille.

J'aimerais remercier et surtout féliciter les responsables et le personnel du consortium ainsi que tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans ce grand chantier pour le travail effectué et pour la maîtrise de l'exécution des pieux et des terrassements. Je tiens également à souligner les efforts consentis et les mesures prises pour minimiser les nuisances sur le voisinage tout proche ainsi que lors de l'évacuation des matériaux aux différents sites de dépôt définitif. A ma connaissance, les restrictions en matière de circulation du chantier dans le village de Courrendlin sont respectées, à la satisfaction de tous les partenaires. Merci de poursuivre votre engagement dans cette direction.

Ce sont donc 1013 pieux, d'une profondeur de 15 à 26 mètres pour les plus longs, qui ont été réalisés pour contenir les poussées du terrain afin de préparer le front d'attaque du futur tunnel de Choindez. Ces pieux, dont la moitié sont armés, ne suffisent toutefois pas pour garantir la stabilité du terrain. La complexité géotechnique du site rend nécessaire la réalisation d'ancrages qui retiennent les pieux. Au total, ce sont près de 1400 ancrages qui seront mis en place, à une longueur moyenne de 24 mètres. Si la réalisation des pieux a pris moins de temps que prévu, l'exécution d'une partie des ancrages se révèle singulièrement plus compliquée. La nature

perturbée de la géologie de certaines portions du terrain rend difficile le scellement d'une partie des ancrages. Il est en effet difficile de les faire tenir dans une roche peu compacte.

Cette situation n'engendrera pas de surprise quant au respect du calendrier des travaux mais confirme si besoin était que l'ensemble du secteur qui doit accueillir le portail nord du futur tunnel de Choindez est particulièrement instable. J'ai déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de faire ce constat sur les chantiers de tunnels de l'A16: le terrain tient toujours le couteau par le manche… Même en adjugeant les travaux à des entreprises compétentes et expérimentées, appuyées par des bureaux d'ingénieurs et un maître d'ouvrage tout autant compétents et expérimentés, et engager des moyens importants avec l'appui également compétent et expérimenté de l'Office fédéral des routes, cela ne nous donne pas encore la garantie de pouvoir maîtriser à 100% les massifs lorsqu'ils sont instables. Nous savions que nous rencontrerions des difficultés; des moyens ont été mis en œuvre en conséquence. Les complications les ont justifiés.

Il faut voir les points positifs de chaque situation: les compléments d'informations sur la géologie obtenus dans le cadre du chantier actuel nous seront aussi utiles pour la construction du tunnel. Il s'agira dans les semaines qui viennent d'intégrer ces informations dans l'analyse des offres qui doivent être déposées tout prochainement en vue de l'adjudication à la fin de l'année de ce dernier grand ouvrage de l'A16 dans le canton du Jura. Je sais pouvoir compter sur l'inventivité, l'expérience et le professionnalisme de tous les acteurs impliqués pour choisir une méthode d'exécution du tunnel de Choindez qui garantira une réalisation de qualité, en toute sécurité et dans les délais. Pour mémoire, c'est en 2016 que la section 8 de Delémont à Choindez, et du même coup toute l'A16, doit être ouverte au trafic.

Par conséquent, les semaines et les mois qui viennent, qui déboucheront sur le choix de l'offre la plus avantageuse en vue de la construction du tunnel de Choindez, seront déterminants. Non seulement pour la réalisation complète de la Transjurane et le règlement des problèmes de trafic que connaissent des localités comme Courrendlin, mais aussi pour le développement global du canton du Jura, dont le positionnement stratégique au cœur de l'Europe sera consolidé. Dans quelques années, notre région bénéficiera des atouts indispensables pour développer son économie et accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants, notamment une autoroute reliée au plateau suisse et à la France, une ligne ferroviaire de Bienne à Belfort qui croisera une ligne TGV à la gare de Belfort-Montbéliard, et un aérodrome régional en Ajoie, complémentaire à l'EuroAirport de Bâle – Mulhouse tout proche du Jura.

Dans la future organisation du territoire et les nouvelles perceptions de l'espace qu'engendrera la réalisation de l'A16, le village de Courrendlin aura une place de choix: à proximité de l'A16 et de la H18 en direction de Bâle, cette localité qui subit actuellement les conséquences de l'augmentation chronique du trafic jouira, comme le Jura au niveau suprarégional, d'un positionnement avantageux. C'est en tout cas ce que je souhaite aux autorités et aux habitants de Courrendlin. Ce sera alors une juste récompense pour tous les inconvénients du trafic subis et supportés jusqu'à présent.

En guise de conclusion, je réitère mes vifs remerciements tout d'abord aux ouvriers mais aussi à tous les autres acteurs, directs ou indirects, de ce chantier, pour leur engagement et leurs compétences, ainsi qu'aux autorités et aux habitants de Courrendlin, pour leur patience et leur compréhension.

Merci de votre attention.

Laurent Schaffter
Ministre de l'Environnement et de l'Equipement